

LE PRÉ D'ORIENT SESSAD 1 Espace Enfance



Livret d'accueil de

.....

.....

24, rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
Tel : 01 39 02 13 35
Courriel : sessad1lepredorient@wanadoo.fr

1 – Présentation du SESSAD 1

Le SESSAD 1, Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile, est un des services du Pré d'Orient, institution fondée en 1972 par l'APEDIX (Association pour la Promotion des Enfants Déficients et Inadaptés de la Celle Saint-Cloud). Suite à une fusion absorption qui a pris effet le 1/01/2017, l'Association IES (Insertion, éducation et soins) est devenue gestionnaire du SESSAD1 qui fait dorénavant partie du Pôle Enfance-Adolescence Le Pré d'Orient composé d'un IME et de 2 SESSAD.

Le SESSAD 1 est composé de deux unités créées successivement : l'espace Arc-en-ciel qui ouvre en 1991 et l'Espace Enfance en 1994. Le projet de l'Espace Arc-en-ciel reposait sur des demandes d'accompagnement de jeunes enfants de plus en plus fréquentes de la part d'acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance et du sanitaire. C'est donc dans la perspective de proposer un accompagnement précoce, qui prépare à la socialisation et à la vie en collectivité, qu'il ouvre ses portes en 1991.

Depuis sa création, le SESSAD 1 est un service de soin qui accueille les enfants sur site sur des demi-journées. Il propose des espaces où peuvent se mettre en place un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique qui s'articule avec un accompagnement du lien à la scolarité avec les équipes des établissements scolaires. Ce lien peut être instauré avec les autres lieux de vie que les enfants fréquentent. Ce choix de fonctionnement permet d'offrir à l'enfant un espace protégé. Cet accueil sur site permet de travailler, en appui sur le groupe et le collectif, un projet très individualisé pour chaque enfant dans lequel s'aborde la relation à l'autre et à la collectivité.

Posant comme principe le respect de l'intimité de l'espace de vie familiale, les rencontres avec les parents se font sur le service. L'espace de soin est ainsi différencié de l'école et de la maison permettant à l'enfant de se montrer différent, d'apporter ce qu'il souhaite dans chacun de ces lieux.

Les valeurs de l'IES

« Dégager l'enfant de la stigmatisation pour lui permettre de construire son identité, l'accompagner dans la prise de conscience de son potentiel et dans l'exploitation de ses capacités. Permettre l'accès à la citoyenneté ».

L'agrément

Le SESSAD 1 accueille 18 enfants de 0 à 13 ans présentés comme « déficients intellectuels », pour lesquels l'évolution nécessite un accompagnement approprié en prenant en compte leur histoire, leur potentialité et l'écoute de leur entourage.

Le financement

Le SESSAD 1 est financé par l'Assurance maladie dans le cadre d'une dotation globale accordée par l'Agence régionale de santé (ARS).

2 - Le projet de l'Espace Enfance

L'Espace Enfance accueille l'enfant avec ses difficultés, là où il en est. La spécificité du service est de proposer, à partir d'un lieu, un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé à l'intérieur du groupe.

Ces accompagnements permettent d'accueillir l'enfant dans un espace thérapeutique, afin de :

- ✚ Construire un climat de confiance.
- ✚ Mettre en place un cadre sécurisant en petite collectivité.
- ✚ Offrir à l'enfant la possibilité d'un travail individuel et d'un travail de socialisation.
- ✚ Proposer des outils pouvant l'aider à prendre conscience de ses possibilités, l'amener à les exploiter.
- ✚ Rendre l'enfant plus disponible aux différents apprentissages.
- ✚ L'accompagner dans son lien à la scolarité et aux différents lieux de vie qu'il fréquente.
- ✚ L'accompagner dans sa prise d'autonomie.

Il s'agit de proposer à l'enfant des outils pouvant l'aider à prendre conscience de ses possibilités et l'amener à les exploiter pour lui permettre d'être plus disponible aux différents apprentissages.

Cet espace ne se substitue pas aux espaces de vie sociale, (école, centre de loisirs, etc.), mais offre un espace supplémentaire, un lieu de paroles, d'écoute et d'échanges.

Le SESSAD assure l'organisation et la coordination des soins.

Lors des réunions hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire de l'Espace Enfance les difficultés, les progrès et les capacités des enfants sont abordés permettant l'élaboration de l'accompagnement. Il y est apprécié de façon régulière le suivi du projet de chaque enfant et ponctuellement le moment opportun de proposer une rééducation (le plus souvent orthophonique).

3 - Le processus d'admission

1. Suite à la demande faite par la famille et l'enfant et après notification par la MDPH, (Maison départementale des personnes handicapées),
2. l'enfant et ses parents rencontrent successivement le Directeur, la chef Service, puis le pédopsychiatre.
3. Un stage de 5 jours est proposé à l'enfant, à l'issue duquel l'équipe pluridisciplinaire se concerta afin de déterminer la pertinence de l'admission de l'enfant.
4. Ces différentes étapes franchies, l'admission peut être proposée par le Directeur à l'enfant et ses parents lors de l'entretien d'admission.
5. À ce moment-là, nous indiquons le nom du psychothérapeute qui recevra l'enfant et ses parents tout au long du séjour dans le service.

Les documents suivants sont remis à la famille :

- ✚ le document individuel de prise en charge,
- ✚ le règlement de fonctionnement,
- ✚ la Charte des droits et des libertés des personnes handicapées,
- ✚ le calendrier d'ouverture du Sessad,
- ✚ la liste nominative des professionnels du service,
- ✚ le dossier administratif à compléter.

4 - Les liens avec l'école

Un(e) éducateur/trice, désigné(e) pour chaque école, est chargé(e) du suivi scolaire et rencontre très régulièrement l'enseignant(e) afin d'établir un lien dont l'enfant bénéficiera. Il/elle est présent(e) avec la chef de service aux ESS (Equipes de Suivi de la Scolarisation) qui ont lieu à l'école. Chaque début d'année scolaire, l'emploi du temps de l'enfant est réaménagé avec lui, ses parents et l'école en fonction de son projet. Une enseignante est également présente le mercredi matin afin de permettre à l'enfant de travailler en individuel (ou à deux) des notions scolaires.

5 - Les liens avec les familles

Tout au long de l'année, le travail engagé ensemble implique des rencontres régulières :

Avec l'équipe éducative :

- ✚ Les réunions d'informations et d'échanges (en début d'année, à l'occasion d'un séjour, en fin d'année, etc.).
- ✚ L'élaboration du projet individualisé d'accompagnement.
- ✚ La prolongation de séjour où le projet individualisé est réévalué.

- ✚ Les contacts réguliers avec la chef de service et l'équipe éducative (en semaine ou le samedi matin) pour échanger ou transmettre des informations.
- ✚ D'autres moments conviviaux préparés avec les enfants sont proposés plusieurs fois dans l'année.

Avec les psychothérapeutes :

Un référent thérapeutique, psychologue, est nommé pour l'enfant et ses parents.

Des rencontres régulières impliquant une écoute particulière sont proposées à l'enfant et à sa famille selon un rythme défini avec eux.

Avec le médecin psychiatre :

Le médecin psychiatre rencontre les familles et les enfants dans le cadre du processus d'admission. Des rendez-vous peuvent également se faire à l'occasion des prolongations, des orientations ou pour toute autre demande.

6 - Les rééducations

Dans le cadre du projet individualisé de l'enfant, des rééducations peuvent être décidées après réflexion et concertation avec la famille et l'enfant.

Ces rééducations sont prescrites par le médecin du SESSAD, elles se déroulent à l'extérieur et sont financées par le service.

Les rééducations mises en place à l'initiative de la famille sans concertation avec le SESSAD, ne peuvent avoir lieu qu'en dehors du temps de présence de l'enfant dans le service.

Vie pratique

Horaires d'ouverture

Le service est ouvert 206 jours par an, dont 1 samedi par mois consacré aux rendez-vous avec les familles et à la réflexion d'équipe.

Les enfants sont accueillis les jours suivants :

- Lundi et mardi de 11h45 à 15h45 + créneau travail individualisé de 15h45 à 17h30,
- Jeudi de 9h à 11h 15 OU de 13h30 à 15h45,
- Vendredi de 11h 45 à 15h 45,
- Mercredi de 9h à 10h30 OU de 10h30 à 12h30 (avec un temps de repas).

Calendrier

Le calendrier annuel, remis à la famille, suit au plus près les congés scolaires à l'exception de quelques jours à la Toussaint, en février et aux vacances d'été.

Transport

Le transport des enfants est assuré principalement par des transporteurs conventionnés dont le coût est assumé par le SESSAD. L'accompagnement peut aussi être effectué par les parents ou par l'équipe éducative.

Assurance

Le SESSAD est assuré par la MAIF.

Repas

Les repas, dont le coût est à la charge des familles, sont livrés par une société de restauration et pris sur place.

L'Espace Enfance, c'est quoi ?

C'est un espace différent de celui de ta famille et de l'école. Tu seras accueilli, avec d'autres enfants, par les éducatrices qui t'aideront à découvrir ce que tu feras à l'Espace Enfance.



Ainsi, tu pourras :

- + trouver une place, ta place, et rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes,*
- + découvrir tes capacités,*
- + parler de tes difficultés, tes problèmes, tes questions,*
- + apprendre à partager avec les autres,*
- + dire tes envies,*
- + évoluer à ton rythme.*

À ton arrivée, tu prendras le temps de découvrir l'Espace Enfance. Avec toi, nous mettrons en place un projet pour t'aider au mieux, à bien grandir, à pouvoir vivre avec les autres.

Que fait-on à l'Espace Enfance ?

L'Espace Enfance est situé au deuxième étage du centre Ozanam Le bâtiment est entourée d'un grand jardin. Nous t'y accueillerons suivant un emploi du temps individualisé, selon tes besoins.



Tu retrouveras d'autres enfants qui, comme toi, ont tous entre 6 et 13 ans et vont tous à l'école. Vous apprendrez à vivre ensemble.

1 - Vivre ensemble : qu'est-ce que cela veut dire ?

C'est apprendre à vivre en groupe, à respecter l'autre, à partager avec l'autre.

C'est aussi pouvoir prendre une place dans un groupe et respecter les règles, les consignes mises en place.

Nous utilisons entre autres :

- + les jeux de société (jouer avec l'autre, respecter la règle, attendre son tour, accepter de perdre ou de gagner...),
- + les jeux collectifs.

Régulièrement nous allons à la piscine, à la bibliothèque, aux expositions, au cinéma, etc.

Voici le déroulement classique d'une demi-journée :

Les repas :

Les repas sont pris tous ensemble, c'est l'occasion de se retrouver et d'échanger avec les copains. Nous te demanderons de participer à l'organisation de ce moment, la mise en place de la table, etc.

Le temps libre :

Après le repas, tu pourras jouer, lire, proposer une activité seul ou avec les copains en fonction de tes envies.

Les activités dirigées:

Nous te proposerons de participer et de découvrir de nouvelles activités en privilégiant le jeu, en favorisant ta créativité.

Elles te permettront :

- + de prendre confiance en toi,
- + de découvrir tes potentialités,



- ✚ de t'inscrire dans un groupe pour réaliser une activité,
- ✚ de t'aider dans ta relation aux autres.

Elles seront élaborées en fonction du thème, de tes propositions, du temps qu'il fait, de l'actualité.

Il peut s'agir de jeux de société, des jeux collectifs extérieurs des activités manuelles, de la cuisine, de l'informatique, du sport.

Le mercredi matin :

C'est un temps où tu es accueilli en demi-groupe. C'est le jour où l'enseignante est présente pour t'accompagner dans les apprentissages scolaires.

Un travail thérapeutique de groupe est également proposé en petit effectif. Il s'agit du « Théâtre »

2 - Les rencontres avec ton psychothérapeute

Chaque semaine, tu pourras rencontrer le psychothérapeute avec lequel tu pourras parler, dessiner et jouer. Il rencontrera tes parents, à d'autres moments, pour échanger.

Le théâtre a lieu chaque semaine à l'Espace enfance. Il est proposé par une psychologue. Ton inscription est volontaire et individuelle.

3 - Les médiations

Différentes activités te seront proposées. Elles ont comme finalités de t'aider à bien grandir, d'apprendre, de développer tes compétences et de prendre du plaisir à échanger avec les autres.



4 - Le séjour

Une année sur deux, les éducateurs/trices organisent un mini-séjour choisi et orienté en fonction du thème.

Il a lieu en fin d'année scolaire. Il permet de s'adapter à un autre environnement, de renforcer les liens, de partager une aventure et d'avoir des souvenirs communs.



5 - Les vacances

A l'Espace Enfance, nous n'avons pas les mêmes vacances qu'à l'école : à la Toussaint, aux vacances d'hiver et aux vacances d'été, tu viendras quelques jours en plus. Tous les enfants sont réunis, c'est un moment de plaisir qui rassemble tout le monde, et permet de faire des sorties exceptionnelles afin de découvrir des choses nouvelles.



6 - L'autonomie

En prenant en compte ton âge et tes envies, nous travaillerons au quotidien ton autonomie.

L'autonomie, c'est quoi ?

C'est apprendre à se débrouiller seul, à être responsable de ses affaires. Plus tard, c'est aller faire des courses, apprendre à se déplacer dans la rue, puis pouvoir prendre les transports en commun tout seul.

7 - L'accompagnement dans le transport

Tu seras accompagné chaque jour :

- par les éducateurs/trices de l'Espace Enfance, ou bien
- par des chauffeurs de taxis d'une société de transport.

Les enfants de l'Espace Enfance connaissent bien les différents chauffeurs ; dans le véhicule, ce temps d'accompagnement peut être un moment de repos, de détente et de discussion avec les camarades et/ou avec le chauffeur.

8 - Le scolaire

Pour t'aider au mieux à poursuivre ta scolarité, tu continueras à aller à l'école tous les matins. Plus tard, en fonction de ton projet, tu pourras y retourner certains après-midis.

Le soutien scolaire :

Tu pourras rencontrer, une fois par semaine à l'Espace Enfance, une enseignante qui reprendra avec toi ce que tu fais à l'école et t'aidera dans ton travail.

L'aide aux devoirs :

Au quotidien, les éducateurs/trices regarderont tes cahiers avec toi et pourront t'aider à faire tes devoirs.

Les liens avec l'école :

Un·e· éducateur/trice viendra te chercher régulièrement à l'école, et rencontrera fréquemment ta maitresse pour réfléchir avec elle comment t'aider au mieux. Ces rendez-vous se feront parfois avec toi. Tu seras toujours informé de ces rencontres.

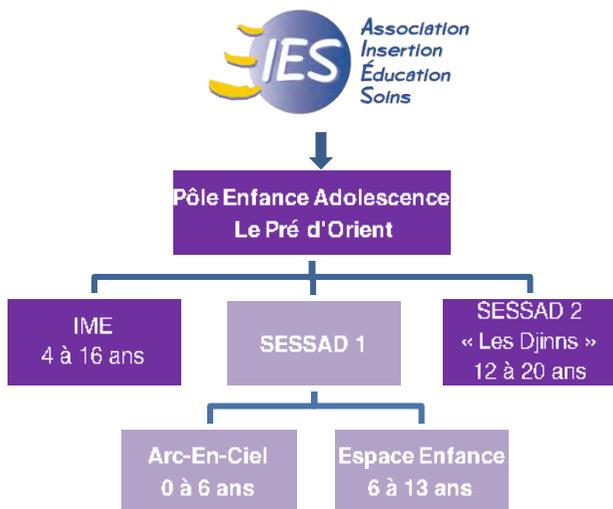


L'accompagnement par le SESSAD peut s'arrêter à tout moment en fonction des besoins et des désirs de l'enfant ou des souhaits des parents.

Et après le SESSAD 1

Différentes possibilités d'orientation sont proposées et discutées avec l'enfant et ses parents lors de la sortie :

- ✚ Poursuite de la prise en charge par un autre Sessad.
- ✚ Mise en place d'un suivi thérapeutique en CMPP ou en libéral.
- ✚ Orientation en établissement spécialisé (IME, ITEP, HJ...).
- ✚ Arrêt du suivi thérapeutique.



Prévention de la maltraitance

Comme l'exige la loi, nous veillons à mettre en place des modalités d'accompagnement bientraitantes et à prévenir et protéger les enfants et adolescents de toute situation maltraitante.

En cas d'éléments ou de faits de maltraitance, vous devez en faire état aux autorités compétentes. Vous pouvez vous tourner vers le/la chef de service ou la directrice au sein de l'institution ou vers les services compétents à l'extérieur.



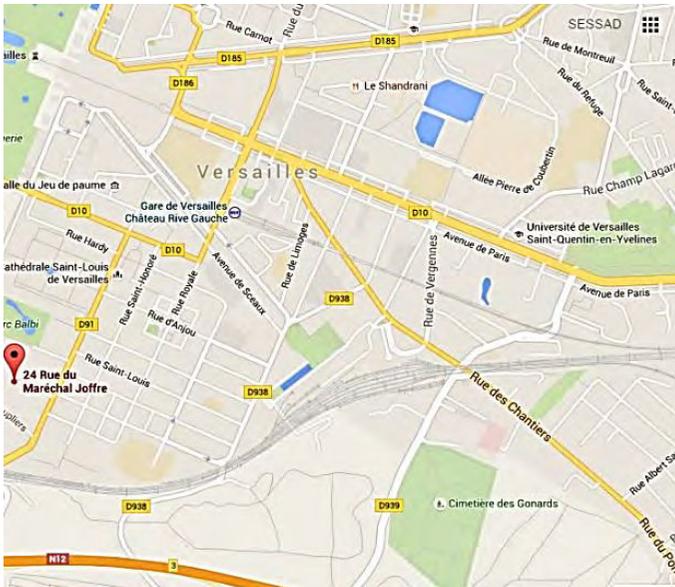
119 : service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée,

39 77 : maltraitance des personnes handicapées,

01 39 55 58 21 : numéro d'écoute Yvelines du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Plan d'accès

- Train : Ligne Montparnasse/Ville Nouvelle arrêt Versailles Chantiers
Ligne ST LAZARE arrêt Versailles Rive Droite
RER : Ligne C Versailles Château Rive Gauche
Bus : Lignes A, K, BAK, E arrêt Jules Ferry
Lignes 440, 439 arrêt St Louis
Lignes 401 arrêt Rue de Satory
Ligne 1 St Germain RER / Versailles rive gauche
Ligne H La Celle Saint Cloud / Versailles rive gauche



Siège social
3 place de la Mairie
78196 Trappes-en-
Yvelines Cedex

Tél. 01 30 50 22 56
association-ies@wanadoo.fr
www.association-ies.com
CODF APF : 86107
SIRFT : 775 708 183 00097